



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## Union méditerranéenne

Question écrite n° 30381

### Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des affaires européennes sur le lancement, en France, d'un « mois de la Méditerranée » dans la population de notre pays. En effet, à l'occasion de la présidence française de l'Union européenne comme dans le cadre du débat sur le contenu de l'union pour la Méditerranée (UPM), il serait important que notre pays puisse développer une vaste action d'information et de sensibilisation sur la zone méditerranéenne et ses perspectives de développement et de solidarité. Après le succès de la rencontre de Paris, organisée par le Président Nicolas Sarkozy, le 13 juillet 2008, il pourrait être intéressant de développer cette action pour que les idées et le projet de l'UPM puissent entrer dans l'opinion publique des populations de France et des pays du pourtour de la Méditerranée. Il lui demande donc de lui préciser sa position sur cette suggestion.

### Texte de la réponse

L'Union pour la Méditerranée qui a été lancée par le sommet de Paris (13 juillet 2008) prend pleinement en compte l'objectif de mieux associer les populations au développement des relations entre l'Union européenne et la Méditerranée. L'Union pour la Méditerranée doit permettre de donner à celles-ci une dimension plus concrète avec des projets qui touchent les citoyens. La déclaration adoptée le 13 juillet souligne combien il est important que « la société civile, les autorités locales et régionales et le secteur privé participent activement à la mise en oeuvre » de l'initiative. Elle indique également que « le succès de cette initiative dépendra aussi, en dernière analyse, des citoyens, de la société civile et de la participation active du secteur privé ». Les réunions ministérielles à venir doivent avoir pour objectif d'impulser une dynamique en vue de mettre en oeuvre les thématiques évoquées dans l'annexe de la déclaration du 13 juillet et qui concerne les six éléments suivants : dépollution de la Méditerranée ; autoroutes de la mer et autoroutes terrestres ; protection civile ; énergies de substitution : plan solaire méditerranéen ; enseignement supérieur et recherche, université euro-méditerranéenne ; initiative méditerranéenne de développement des entreprises. La tenue à Marseille, du 31 octobre au 2 novembre 2008, du forum civil Euromed 2008, puis, le 4 et 5 novembre, des « états généraux culturels méditerranéens » a permis de réunir tout à la fois des acteurs des sociétés civiles, des artistes, des acteurs religieux, des chefs d'entreprise, des professionnels de l'audiovisuel, des experts et des universitaires. Il s'est agi d'une première étape importante pour une implication accrue des sociétés civiles de France et des pays du pourtour de la Méditerranée.

### Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 30381

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Affaires européennes

**Ministère attributaire :** Affaires européennes (II)

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 9 septembre 2008, page 7680

**Réponse publiée le** : 21 avril 2009, page 3759